



Hérault

Dans ce numéro :

Congrès départemental du 20 juin	2
Recensement à 16 ans	3
Bien commencer l'année, se former !	3
Composition du conseil d'administration - Juin 2020	4

Directeur de la Rédaction :
Christophe Pavageau
Rédactrice : Sylvie Mignot

Siège départemental :
27 rue Savorgnan de
Brazza
34070 Montpellier

04.67.69.02.47
cdpe@fcpe34.org
www.fcpe34.org

PAGES SPECIALES

HÉRAULT

Revue des parents 431

Septembre 2020

Nous voici donc à l'amorce d'une nouvelle année scolaire après des congés d'été bien particuliers : l'épidémie de Coronavirus ne nous a, hélas, pas quittés avec la phase de déconfinement !

Ainsi, des incertitudes demeurent quant au profil de cette année scolaire 2020-2021, aux conditions d'organisation des enseignements. Pour la FCPE, rien ne peut remplacer les cours en présentiel, dans les établissements scolaires, mais nous devons néanmoins être prêts pour réagir au mieux en cas de nouvelle obligation de confinement.

La période dite de « continuité pédagogique » que nous avons vécue de mars à mai dernier, dont un bilan doit être tiré, a placé le numérique au centre de notre actualité de parents d'élèves et contribué à accélérer l'entrée du monde éducatif dans le XXIème siècle. La FCPE reste particulièrement vigilante en la matière. Elle œuvre pour que les moyens nécessaires soient apportés aux élèves et au corps enseignant afin d'assurer, le cas échéant, de véritables apprentissages à distance.

Cette pandémie a aussi amené à une véritable prise de conscience du problème écologique et les jeunes ne s'y sont pas trompés par leur investissement et leur participation aux « Marches pour le climat ». Sur ce sujet également, la FCPE partage pleinement les inquiétudes et l'urgence à répondre au défi climatique pour l'Avenir. C'est donc tout naturellement que la FCPE Hérault a décidé d'organiser au cours de cette année scolaire une journée thématique sur l'écologie et le développement durable.

Par ailleurs, la FCPE 34 souhaite renforcer ses liens avec les adhérents et les conseils locaux du département via les nouveaux outils technologiques. Ainsi, notre dernier congrès départemental de juin s'est tenu pour la 1ère fois concomitamment en visioconférence et en présentiel. L'utilisation de ces technologies a vocation à se développer pour renforcer les échanges, appuyer par exemple les sessions de formation proposées traditionnellement en début d'année sur les différents secteurs.

Enfin, la période des assemblées générales de nos conseils locaux s'ouvre avec le corollaire de l'établissement des listes aux prochaines élections des 9 & 10 octobre 2020. Nous vous rappelons que vous pouvez faire appel aux administrateurs départementaux à cette occasion notamment.

Dans la perspective de l'échéance électorale d'octobre, le conseil d'administration de la FCPE 34 a souhaité mettre en œuvre une campagne de communication de rentrée comprenant une nouvelle profession de foi, de nouveaux dépliants destinés aux parents, par niveau, entièrement réalisés par le CDPE et une fiche technique de présentation et de valorisation des actions menées par notre association.

D'autres sujets significatifs nous occuperont aussi dès septembre telle que la dernière phase de la réforme du Bac, la situation des transports scolaires, le handicap, les bâtiments scolaires, la restauration scolaire, la santé à l'école...

La FCPE 34 et ses représentants, qui ont été les seuls à être véritablement au plus près des préoccupations des parents et de leurs enfants depuis le début de Covid-19, poursuivra ses actions dans l'intérêt de tous !

Bonne rentrée scolaire !

Christophe Pavageau
Président FCPE 34

Congrès Départemental du 27 juin 2020

Reporté au 27 juin dernier en raison de la pandémie Covid-19, le Congrès annuel de la FCPE34 a été organisé, pour la première fois, selon une formule associant présentiel et distanciel.

Deux représentants de collectivités territoriales, M.CHIBLI, vice-président de la région Occitanie, et M.CALVAT, vice-président du conseil départemental de l'Hérault ont répondu à notre invitation (rappelons que pour les communes, le second tour des élections municipales se déroulait le lendemain).

Le congrès départemental comprenait deux phases distinctes : le congrès extraordinaire puis le congrès ordinaire.

Le Congrès extraordinaire a traité de la proposition de modifications des statuts et du règlement intérieur du CDPE 34 nécessaires pour l'intégration des nouvelles techniques de communication dans le fonctionnement de nos instances.

Après présentation des modifications des statuts et du règlement intérieur et constat fait de l'absence de quorum, le vote est reporté à une date ultérieure avec re-

convocation d'un congrès extraordinaire, sans nécessité de quorum.

S'est ensuivie la seconde partie réservée au congrès ordinaire qui a débuté par la présentation du rapport d'activité 2019-2020, suivi de la présentation du rapport financier.

Au terme de la présentation des rapports et des débats permettant d'explicitier des points particuliers, les rapports d'activité et financier ont été adoptés par le Congrès départemental.

La matinée s'est poursuivie avec les interventions de nos invités représentants des collectivités territoriales :

Au titre du Conseil régional Occitanie (13 départements!), M.CHIBLI a détaillé l'action de la région en faveur des lycées et des lycéens, et du soutien de la région Occitanie aux parents d'élèves compte-tenu des difficultés rencontrées depuis le mois de mars 2020.

Pour le Conseil départemental de l'Hérault, M.CALVAT a évoqué l'action du département dans les collèges. Il a répondu à de nombreuses questions des participants au Congrès :



Hausse des effectifs des élèves, M.CALVAT a indiqué que l'ouverture du nouveau collège de Port-Marianne (septembre 2022) sera réalisée simultanément pour toutes les divisions (reste à régler la question du gymnase), ce qui « va faire du bien » dans le sud de la Métropole. Une réflexion est aussi engagée dans le nord du département, qui permettrait d'envisager à court terme (3 à 4 ans) des agrandissements.

Sectorisation : un travail énorme est à réaliser sur Montpellier et M.CALVAT souhaite que la FCPE intègre le groupe de travail organisé en amont, six collèges étant concernés dans le sud de la ville.

A la demande des précisions sur le Plan « Collèges » (180 millions / 5 ans), M.CALVAT a précisé qu'un audit a été réalisé voici 2 ans et qu'il est possible d'avoir des informations sur un collège en particulier.

Pendant le confinement, la distribution de 1 400 ordinateurs a été organisée au bénéfice des familles, les besoins ont été communiqués par les principaux des collèges (une liste avant la fin mars).

Pour l'opération « Tablettes », prévue pour les 5èmes, il nous a précisé que le département était pilote. Mais il y a 3 ans le nouveau ministre de l'Éducation Nationale a stoppé les financements au projet et à la formation des enseignants (co-financement État/Département). Cette opération s'est donc terminée.

Poursuivant notre congrès la commission de vérification des comptes a présenté ses conclusions : la trésorerie du CDPE 34 est saine, les documents comptables sont clairs, l'intérêt de disposer d'une secrétaire en appui du travail comptable a été souligné. Concernant le solde des réserves, il a été proposé de mener une réflexion commune et d'informer les conseils locaux qu'ils peuvent demander des financements pour leurs actions.

Enfin, il a été procédé à la présentation des candidats aux fonctions d'administrateurs départementaux, puis à leur élection en présentiel et distanciel. Les résultats ont été communiqués en clôture du Congrès

Claude Deroff
Vice-Président FCPE 34

Le recensement à 16 ans est obligatoire pour tout jeune français et doit idéalement avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et être inscrit d'office sur les listes électorales.

Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qu'il lui faut impérativement garder car elle lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours d'état tels que le BAC, le CAP, le BEP ou le permis de conduire.

Valérie Barylo
Administratrice FCPE 34

Bien commencer l'année, se former !

Dès septembre, des séquences de formation vont être animées par les administrateurs-trices pour vous outiller dans les instances auxquelles vous participerez dans les établissements scolaires. C'est une excellente occasion d'échanger des expériences et de poser vos questions. Ces formations, proposées sur les différents secteurs du département, aborderont les thématiques évoquées ci-dessous.

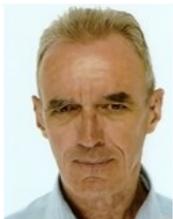
Les 1ères séquences ci-après seront proposées :

- ◇ **Conseil local et élections** : Qu'est-ce que la FCPE, ses valeurs. Rôles et droits des parents d'élèves, organisation d'un conseil local, les élections.
- ◇ **Conseil d'école** : composition, compétences et fonctionnement.
- ◇ **Conseil d'administration des collèges et Lycées** : Qu'est-ce qu'un établissement public local d'enseignement (EPL). Missions, composition, attributions. Les différentes commissions. Le projet d'établissement.
- ◇ **Trésorerie des conseils locaux** : Le rôle du trésorier. La gestion des adhésions. Les comptes bancaires. Le changement de mandataire / de trésorier. Le bilan financier. Les aides aux conseils locaux.
- ◇ **Conseil de classe** : Ses compétences, comment désigne-t-on les représentants de parents ? Le rôle du délégué FCPE avant le conseil, le déroulement du conseil, le compte rendu du conseil de classe.

Contactez la FCPE pour vous inscrire !

Le conseil d'administration du CDPE Hérault - Juin 2020

Le Bureau

Président	Vice-président	Secrétaire générale	Adjointe	Adjointe	Trésorier	Adjointe
						
Christophe Pavageau	Claude Deroff	Cécile Romane	Leila Olory	Sylvie Mignot	Gaël Cusenier	Valérie Barylo

Les responsables des secteurs

Béziers Responsable	Clermont l'Hérault Responsable	Lunel - Montpellier				Sète Responsable
		Responsable	Adjoint	Adjointe	Adjointe Lunel	
						
Ludovina Colombo	Laetitia Broggi	Fabienne Durand	René Schwartz	Marie Zech	Emmanuelle Perrier-Maxant	Adeline Marchika

Les Administrateurs

National

						
Jacky Bowen	Btissam Aboubeker	Christelle Arnaud-Bougrad	François Dalbard	Véronique Doljac	Guillaume Frouart	Jean Koechlin
						
Isabelle Lacombe	Anne Lacoulonche	Guilhem Laguarda	Daniel Marcos-Faure	Bruno Méric	Oumar Sall	Carole Sutgan

...Nous souhaitons une année fructueuse en échanges avec les conseils locaux et les adhérents...